



# LE CONCERTO

## Quand la menace plane...



### Dans ce numéro :

Forum social lanauois... une réussite	P. 3
Des nouvelles de la Coalition des TROC	P. 4
Bilan des actions de mobilisation dans la région	P. 5
Nouvelle recrue à la TROCL	P. 6
Lecture d'été	P. 6
Qu'en est-il de la pandémie de grippe A (H1N1) ?	P. 7
Dates à retenir	P. 8
Fermeture des bureaux	P. 8

Les organismes communautaires autonomes ne sont pas au bout de leur peine. En effet, de récents événements laissent présager une année où l'autonomie des organismes risque de se frotter à quelques menaces. Qu'ils s'agissent de travaux administratifs, de réforme ou de financement, les attaques semblent provenir de différentes sources. La TROCL juge opportun de faire un survol des principaux dossiers comportant des enjeux pour lesquels une attention sera requise dans les mois à venir.

### La révision de la politique de reconnaissance de l'action communautaire

Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad, annonçait récemment que son gouvernement travaillait actuellement à l'élaboration d'une nouvelle politique en matière d'action communautaire et d'un nouveau plan d'action. Avec la réouverture de la *Politique gouvernementale, L'action communautaire, une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, le milieu communautaire craint des changements qui pourraient avoir des incidences sur l'autonomie des organismes. Les véritables intentions de cette initiative gouvernementale sont encore obscures mais le Réseau québécois de l'action communautaire autonome demeure aux aguets.

### Le plan d'action du MSSS et le rapport du vérificateur général du Québec

Du côté du ministère de la Santé et des Services sociaux, un plan d'action vient tout juste d'être annoncé, en réponse aux lacunes soulevées par le Vérificateur général du Québec dans son rapport produit à l'automne 2008. Le MSSS et les Agences de la santé et des services sociaux ont donc dressé une liste d'actions visant à apporter des améliorations dans la gestion, le suivi et la reddition de comptes du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Ce plan d'action sera examiné plus à fond par la Coalition des TROC, incessamment. Il faut toutefois prévoir des modifications au sein de ce programme de financement afin que le MSSS et les Agences puissent assurer un suivi plus rigoureux des deniers publics octroyés aux organismes communautaires.

Rédaction :  
Chantal Sullivan  
Maya Fernet  
Édith Monette

Mise en page :  
Denise Desrochers

Édition :  
Conseil d'administration de la  
TROCL  
Dépôt Légal :  
Bibliothèque et Archives  
nationales du Québec  
Bibliothèque Nationale du Canada  
ISSN : 1704-5916  
Tirage : 175 copies

## Le financement à la mission globale

L'autonomie des organismes communautaires réfère à la liberté de définir leurs pratiques, leurs approches et leurs orientations. Pour réaliser pleinement leur mission, dans le respect de leur autonomie, il va de soi qu'un financement à la mission globale est de mise. Dans un contexte de crise économique, on peut d'ores et déjà anticiper des limites importantes pour le rehaussement du financement des organismes communautaires autonomes. Déjà, les rumeurs laissent présager un très faible (voire l'absence) rehaussement pour l'année en cours si ce n'est qu'une mince indexation de 1.4% pour les organismes financés en santé et services sociaux. Par ailleurs, le gouvernement actuel anticipe des compressions importantes pour la prochaine année, dans la plupart des ministères, en raison de la crise économique qui sévit. Pourtant, celle-ci aura des effets inéluctables au sein de bon nombre d'organismes communautaires. Plusieurs se voient déjà confrontés à une recrudescence des demandes d'aide, sans pour autant disposer de ressources supplémentaires pour y répondre.

Comment les organismes communautaires parviendront-ils à relever le défi du financement? Il faudra, bien évidemment, compter sur la mobilisation du milieu pour faire entendre nos revendications et ce, malgré un contexte bien peu favorable.

## La réforme du droit associatif

L'idée de procéder à une réforme du droit associatif n'est pas nouvelle, ni récente. En 2004, le Registraire des entreprises lançait une consultation pour une éventuelle réforme de la loi des compagnies, pour laquelle aucune suite n'avait alors été donnée. Il faut noter ici que le Registraire des entreprises est responsable de l'incorporation des organismes à but non lucratif qui touchent plus de 50 000 organisations de divers horizons. Cette loi définit notamment les pouvoirs de l'assemblée générale, du conseil d'administration et d'autres responsabilités inhérentes.

À l'automne dernier, le ministère des Finances, duquel relève le Registraire des entreprises du Québec, relançait une opération de consultation dans le but de déposer un nouveau projet de loi, dont

l'échéancier demeure encore inconnu. Différentes organisations ont soumis un mémoire au printemps dernier, dont le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQACA) et la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC). Cette possible réforme, induit des enjeux importants en ce qui a trait à la vie associative et démocratique des organismes communautaires. C'est pourquoi la vigilance sera de mise au sein des différents réseaux communautaires.

## Les partenariats public privé sociaux

La mise en œuvre des partenariats public privé (PPP) au Québec n'est pas un phénomène nouveau. C'est en 1996 que le gouvernement québécois a ouvert la voie aux premiers PPP. À ce moment, ces derniers devaient permettre à l'État de maintenir une prestation publique de services de qualité à la population par une prise en charge privée de la construction et de l'entretien des infrastructures. En aucun cas, il n'était question que les services rendus à la population le soient par des entreprises privées et ce, encore moins dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Depuis quelques années, nous assistons à la deuxième génération de PPP qui elle, touche à la santé, à l'éducation et aux municipalités. Nous parlons ici de partenariats public privé sociaux qui favorisent une certaine forme de privatisation des programmes sociaux et donc, un changement du rôle de l'État. En effet, la tangente gouvernementale s'oriente vers une privatisation des services publics, vers la détermination des priorités des institutions publiques par des investisseurs privés, alors que les fonds sont toujours composés d'une part importante d'argent public. L'exemple le plus concret pour le milieu communautaire est, sans aucun doute, l'avènement de la Fondation Lucie et André Chagnon et l'institution de Fonds entre le gouvernement et la dite fondation.

Pour de nombreux acteurs du milieu communautaire, il s'avère essentiel de tenir un débat public sur l'intrusion grandissante des partenariats public privé sociaux dans la gestion des services publics.

Un ensemble de sujets sur lesquels la TROCL se penchera au cours des prochains mois.



## Première édition du Forum Social Lanaudois... une réussite

Les 24, 25 et 26 avril derniers, se déroulait le premier Forum social lanaudois à l'Assomption. Malgré une température estivale hâtive, plus de 500 participantEs de tous les horizons se sont inscrits aux différentes activités de la fin de semaine. Bien que les soirées festives du vendredi et samedi aient attiré peu de gens, la centaine d'activités du samedi a su rallier la population autour de thèmes aussi diversifiés que l'éducation, l'immigration, les partenariats public privé sociaux, la condition des femmes, le militantisme, la culture, etc. Il est important de mentionner que les ateliers étaient offerts selon un processus d'auto-programmation, cela a pu créer quelques imprévus, mais dans l'ensemble la participation et la richesse des échanges ont permis des débats instructifs.

La preuve? La plénière du dimanche matin, à laquelle une soixantaine de personnes a participé, s'est conclue par l'adoption d'une cinquantaine de propositions d'actions concrètes. Ces dernières provenaient des ateliers du samedi et ont alors pu être bonifiées. En voici quelques unes :

- \* Reconduire le programme Accèslogis et prévoir minimalement 20 000 unités dans les 5 prochaines années;
- \* Favoriser la concertation et la collaboration entre les divers organismes liés à la réalité des jeunes;
- \* Viser une économie qui sert la société dans le respect de l'environnement;
- \* Faire une campagne de sensibilisation au sein de la population lanaudoise sur les impacts négatifs de la Fondation Chagnon;
- \* Planifier et réaliser une campagne à l'échelle régionale pour contrer les préjugés et l'exclusion à l'égard des personnes appauvries;
- \* Contrer la violence et les abus envers les aînéEs;
- \* Etc.

Évidemment, la mise en oeuvre de ces propositions ne pourra être possible sans une mobilisation régionale de plusieurs acteurs. Le comité organisateur du Forum social lanaudois travaille à identifier un moyen pour assurer le suivi de ces propositions d'actions, dont leur diffusion et la mobilisation des milieux concernés. La TROCL vous tiendra informé de la suite des événements.

Fait à noter, ce forum était sous le signe du vert! En effet, la production de déchets était réduite au minimum par des mesures de réduction à la source et par le recyclage et le compostage systématique. De plus, l'événement s'est tenu de façon carboneutre : 1000 arbres ont été plantés dans la région afin de compenser entièrement les émissions de gaz à effet de serre produit par les déplacements des 500 participantEs.

Bref, près de deux ans de labeur pour parvenir à cet événement rassembleur. Il y a encore beaucoup de sensibilisation à faire auprès de la population, mais il s'agit d'un premier pas qui s'inscrit dans la foulée des forums sociaux mondiaux et du Forum social québécois.

**Forum social québécois : 8 au 12 octobre 2009**

[www.FSQ2009.org](http://www.FSQ2009.org)

## Des nouvelles de la Coalition des TROC



Lors de la récente rencontre nationale de la Coalition des TROC, qui se déroulait à Jonquière les 12, 13 et 14 mai derniers, plusieurs sujets d'actualité ont fait l'objet de discussions. Ce rassemblement a également donné lieu à l'assemblée générale annuelle, permettant ainsi de convenir d'un plan d'action pour l'année 2009-2010. Voici les principaux objectifs retenus, auxquels sera associée la TROCL.

La Coalition des TROC a défini son plan d'action annuel en fonction de la promotion et la défense de l'identité et des pratiques de l'action communautaire autonome. Pour ce faire, la CTROC entend poursuivre sa collaboration avec la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB). Elle compte également maintenir son implication au Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQACA), notamment, pour suivre de près les enjeux liés à une éventuelle refonte de la politique gouvernementale de l'action communautaire.

### LA VISIBILITÉ

Afin de sensibiliser la population à la contribution et à la réalité des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux, les activités de visibilité seront maintenues pour une troisième année consécutive. Se déroulant dans la semaine du 19 au 23 octobre prochain, cette édition sera sous le thème de l'arbre. En effet, chaque région sera invitée à organiser une action symbolique par la plantation d'arbres. Les tables régionales auront le loisir de définir plus précisément l'action proposée et c'est au comité régional de visibilité que reviendra la responsabilité de voir à l'orchestration de l'événement.

### LA MOBILISATION

Dans le but d'obtenir une reconnaissance et un financement propres à consolider l'ensemble des organismes communautaires et préserver le caractère distinct de l'action communautaire autonome, la CTROC entend poursuivre ses actions de mobilisation.

L'utilisation des médias et des interventions auprès des élus sont prévues. Quant à l'activité commune et en simultané pour l'ensemble des régions, elle vise à procéder à une visite de tous les députés. La TROCL prévoit s'associer à cette action et proposera également un plan de mobilisation à ses membres, lors de sa prochaine assemblée générale annuelle.

### LES TRAVAUX MINISTÉRIELS EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Les négociations auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux demeurent essentielles pour parvenir à une véritable reconnaissance et à un financement destiné à la mission globale des organismes communautaires autonomes.

Par conséquent, la CTROC a procédé à sa délégation au Comité sur la valorisation et la consolidation de l'action communautaire et au sous-comité sur le financement. La TROCL a décidé de maintenir sa participation à ces travaux en raison des enjeux actuels.

### LE PLAN D'ACTION DU MSSS ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Le plan d'action du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et les Agences de la santé et des services sociaux a été porté à l'attention de la CTROC récemment. Les diverses mesures proposées visant à répondre aux lacunes soulevées par le Vérificateur général du Québec, auront certainement des incidences sur la gestion du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Les personnes déléguées aux travaux ministériels doivent donc étudier ces recommandations afin d'analyser les enjeux, en informer les organismes communautaires et se positionner formellement.

### LES PARTENARIATS PUBLIC PRIVÉ SOCIAUX

La venue de la Fondation Lucie et André Chagnon dans plusieurs régions du Québec a soulevé des enjeux de taille. Ainsi, un comité a été mis sur pied afin de faire une analyse plus globale de l'intrusion du privé dans la gestion des services publics. De plus, la CTROC a décidé de joindre un comité provincial, issu du Réseau québécois de l'action communautaire autonome, qui se penche également sur ce dossier. La TROCL diffusera, incessamment, un document d'information à cet effet auprès de tous ses membres.



## Bilan des actions de mobilisation dans la région

Dès le début de l'année, la TROCL a sollicité la participation de ses membres à différentes activités de mobilisation concernant le financement à la mission globale des organismes communautaires autonomes oeuvrant en santé et services sociaux. En effet, nous avons suivi la ligne des revendications nationales de la Coalition des TROC. Quatre actions ont particulièrement retenu notre attention : le dépôt collectif des demandes PSOC, la campagne des lettres d'appui, l'entretien avec la direction de l'Agence de la santé et des services sociaux et la rencontre avec le Caucus des députés de la région.

### **DÉPÔT COLLECTIF DES DEMANDES PSOC AU CA DE L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX**

Cette action, qui s'est déroulée le 31 mars dernier, a mobilisé une quarantaine d'organismes communautaires autonomes. Ils étaient présents au conseil d'administration de l'Agence afin de souligner l'important besoin de rehaussement du financement à la mission globale des organismes communautaires de la région Lanaudière. Deux témoignages ont été présentés dans le but de démontrer, concrètement, les impacts du sous-financement pour les organismes et les personnes visées. Ces allocutions ont été brillamment prononcées par un porte-parole du secteur personnes handicapées et un porte-parole des maisons de jeunes. De plus, des représentants des organismes communautaires ont remis à chacun des membres du CA de l'Agence un cœur rempli de « pinottes ». Ainsi, comme en faisait mention l'excellente couverture médiatique dont cette action a bénéficiée : « le milieu communautaire veut plus que des pinottes ». Le PDG de l'Agence a dit reconnaître le travail réalisé par les organismes communautaires, sans pouvoir appuyer formellement les revendications déposées. Il a toutefois pris l'engagement de porter nos préoccupations aux instances ministérielles. La TROCL a d'ailleurs reçu une correspondance qui en témoigne et dans laquelle l'Agence réitère l'importance de l'apport des organismes communautaires.

### **CAMPAGNE DE LETTRES D'APPUI**

La TROCL a reçu pas moins de 295 lettres, provenant de ses membres, en guise d'appui aux revendications financières mises de l'avant par la CTROC. Ces lettres ont été remises au PDG de l'Agence de la santé et des services sociaux et au Caucus des députés de la région. Une copie de celles-ci est également parvenue à la CTROC, qui verra à faire un suivi à cet égard au cours des prochains mois.

### **RENCONTRE AVEC LA DIRECTION DE L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX**

Au lendemain du dépôt collectif des demandes PSOC, la TROCL rencontrait la direction de l'Agence. La TROCL a alors réitéré la nécessité d'obtenir l'appui de l'Agence quant à nos revendications et elle a abordé la question des budgets de développement 2009-2010 et les mécanismes de concertation avec l'Agence.

En raison du rôle de l'Agence qui, rappelons le, se résume à être mandataire du MSSS, le PDG a réaffirmé le fait qu'il ne peut appuyer formellement les revendications du milieu communautaire. Il a également rappelé que les budgets de développement sont liés au développement de services. L'organisation de services étant sous la responsabilité des centres de santé et de services sociaux, il faudra dorénavant travailler de concert avec ces instances. En ce qui concerne le financement à la mission, seul le MSSS peut donner des orientations et des directives en ce sens auprès des agences.

### **RENCONTRE AVEC LE CAUCUS DES DÉPUTÉS**

Le 24 avril dernier, des représentants de la TROCL rencontraient le Caucus des députés de la région dans le but de les sensibiliser et d'obtenir leur appui formel aux revendications financières des organismes communautaires autonomes. La réalité des organismes de la région a pu être abordée et les échanges se sont avérés positifs. Les députés, qui avaient déjà signé et déposé la lettre d'appui à l'Assemblée nationale, en ont fait parvenir une copie à la TROCL.

Merci à tous les organismes qui ont rendu possible ces actions de mobilisation!

## Nouvelle recrue à la TROCL!

Par Édith Monette

Bonjour!

Je suis, depuis quelques jours, la nouvelle recrue de la TROCL comme agente de liaison. Il semble qu'une initiation liée à mon intégration dans l'équipe soit de me présenter via un texte d'une demie page dans le Concerto... misère!

Pas que je ne sache pas écrire, pas que je ne sache pas me présenter, mais... que dire sur ma présence à la TROCL, mon choix de me joindre à ce regroupement et à son équipe de travail, en une demie page ! Bon je serai brève alors...

Mes motivations à travailler au sein de l'équipe de la TROCL sont liées à ma conviction que l'action communautaire autonome est une force unique au Québec. J'évolue dans le secteur communautaire depuis quelques années, dont sept dans Lanaudière (plus particulièrement dans le secteur famille), et je reste convaincue de la pertinence de cette approche pour notre société. Bien qu'actuellement de multiples enjeux présentent de grands défis pour préserver et poursuivre le développement de l'ACA, que tout (et quelques tous) tentent de remettre en question cette approche, qu'il puisse même parfois sembler que défendre nos acquis et rehausser notre rapport de force soit devenu une mission impossible : relever ces défis est justement parmi les raisons qui m'amènent à la TROCL! Une capotée, une idéaliste, une à gauche, direz-vous? Un peu, beaucoup... je l'admets! Je suis certaine que nous trouverons, ensemble, des voies (et aussi une voix), des stratégies et des moyens qui permettront une reconnaissance des approches des organismes communautaires autonomes et de leurs nombreux impacts positifs dans Lanaudière.

Ce que je peux vous confier pour le moment, c'est que bien qu'un changement d'emploi n'est pas une décision qui se prend à la légère (que de débat cela a produit dans mon cœur et dans ma tête), je suis aujourd'hui sereine car j'ai choisi un chemin où je pourrai partager mes compétences et expériences pour une cause qui me tient vraiment à cœur et qui a donné une direction et une teinte à bien des initiatives dans ma vie : l'amélioration de la société qui entoure les personnes.

J'ai bien hâte de vous mieux connaître et je suis bien heureuse d'avoir la chance de travailler avec vous. Je peux aussi vous confier, en guise de conclusion à ce court texte, que contrairement à mes nouvelles collègues de travail, je n'ai pas les yeux bleus... Quels impacts ceci aura sur l'avenir? À mon avis : pas le moindre impact!



## Lecture d'été!

D'accord, il fait encore froid mais, bonne nouvelle, c'est presque l'été quand même et le temps des vacances qui galope vers la plupart d'entre nous! La TROCL vous suggère une lecture d'été à « siroter » tranquillement en écoutant les cigales. Une lecture à « prendre son temps » car elle commande des moments de « digestion ». Effectivement, le dernier livre d'Eric Shragge *Action communautaire : dérives et possibles*, nous avons intérêt à le fermer en cours de lecture afin de bien intégrer et réfléchir son contenu qui vient secouer le travailleur communautaire que nous sommes.

Ce livre, disponible en français depuis 2006, est une réflexion de l'auteur sur ses nombreuses années d'engagement dans l'organisation communautaire, les mouvements sociaux et le militantisme local. Ce qui est bien intéressant dans cet ouvrage, c'est son côté multidimensionnel. Le livre traite théoriquement de l'histoire et de l'actualité du monde communautaire tout en ramenant des exemples bien concrets, associés à des mises en garde plus que pertinentes.



Quelques mots partagés par Lorraine Guay dans sa préface résume bien la couleur du livre : « *Contre le désordre du monde, Eric Shragge nous propose ici une réflexion critique, extrêmement rigoureuse et vigoureuse, susceptible de recentrer l'action sociale sur ce qui lui paraît demeurer sa raison d'être : la mise en mouvement des populations, des communautés pour remettre en cause les pouvoirs en place et atteindre la justice sociale et économique.* » Cet essai est essentiel aux travailleurs, aux militants et aux bénévoles se trouvant au cœur de l'action communautaire car il permet de prendre le temps et le recul nécessaire pour réfléchir à des questions qui concernent les fondements de nos engagements.

Eric Shragge est professeur agrégé et directeur du diplôme de 2<sup>e</sup> cycle en développement économique et communautaire à l'École des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia. Il a réussi l'exploit d'équilibrer son travail intellectuel en s'engageant dans des projets d'organisation communautaire et de changement social.

Vous trouverez Action communautaire : dérives et possibles en librairie aux éditions écosociété.

## Qu'en est-il de la pandémie de grippe A (H1N1)?



Depuis quelques semaines, la grippe H1N1 occupe les manchettes. L'avènement de ce nouveau virus a amené le ministère de la Santé et des Services sociaux et plusieurs autres ministères à mettre en branle leurs plans d'intervention en cas d'une pandémie. Ainsi, les Agences de la santé et des services sociaux et principalement les Centres de santé et de services sociaux ont reçu la directive de tout mettre oeuvre pour actualiser leurs plans d'action. Tous les partenaires des réseaux locaux de services sont ou seront sollicités, dont les organismes communautaires. Dans le sud de la région, les organismes communautaires ont été rencontrés par les organisateurs communautaires afin d'être sensibilisés à la situation et aux mesures d'hygiène préventives de base. Les mêmes objectifs ont été atteints dans le nord, mais par le biais de deux rencontres entre des intervenants du CSSSNL et des organismes.

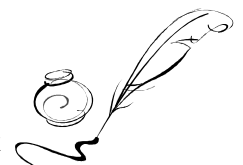
Au courant des prochaines semaines, les organismes communautaires peuvent s'attendre à recevoir des communications officielles de l'Agence concernant le rôle des organismes communautaires en cas de pandémie et les questions qu'ils doivent se poser pour s'y préparer. Les CSSS sont à élaborer un mode de communication entre eux et les organismes. À ce niveau, comme les membres présents l'ont demandé lors d'une rencontre sur la pandémie à l'automne dernier, la TROCL pourrait transmettre de l'information pertinente par le biais de sa liste courriel.

Pour vous tenir au courant de l'évolution de la situation, vous pouvez consulter le site suivant : [www.pandemiequebec.ca](http://www.pandemiequebec.ca)

## Atelier sur la reddition de comptes

Le 31 mars dernier, la TROCL offrait, pour la deuxième fois, son atelier sur la reddition de comptes. La participation nombreuse et active de près de 40 organismes communautaires démontre, une fois de plus, la nécessité d'un tel atelier. Afin de permettre des échanges plus en profondeur et surtout d'aborder des enjeux spécifiques entourant la reddition de comptes, la formation s'est déroulée sur une journée complète. D'ailleurs, un survol du rapport du Vérificateur général a été fait, permettant d'identifier certains enjeux qui pourront éventuellement influencer la reddition de comptes des organismes communautaires financés en santé et services sociaux.

Les deux ateliers de décembre et mars ont donc permis à plus de 50 organismes communautaires de la région, de voir les différentes manières de faire valoir ce qu'ils sont et ce qu'ils font, tout en étant en mesure de rendre compte des fonds publics qui leurs sont octroyés. Cette formation reviendra sur une base annuelle et sera teintée par les différents enjeux du moment !



## Dates à retenir

**AGA de la TROCL**  
**Mercredi 17 juin 2009**  
**9h00 à 16h00, suivie d'un cocktail**  
 Club de golf Montcalm  
 1800, chemin Nadeau  
 Saint-Liguori



**Dernier arrêt de la démarche  
 de planification stratégique**  
**Congrès d'orientations de la TROCL**  
**11 et 12 novembre 2009**  
 Club de golf Montcalm  
 1800, chemin Nadeau  
 Saint-Liguori

Tous les détails vous seront transmis dès la rentrée en septembre.



**Inspirez-vous de cette image et profitez des vacances tant attendues pour vous amuser, vous reposer et pourquoi pas, lâcher votre fou!**

**L'équipe de la TROCL compte bien le faire et ainsi, vous revenir ressourcée, dynamisée et complètement zen.**

**Prenez note de la fermeture de nos bureaux :**

**Du 27 juillet au 7 août 2009**

### Sites Internet à consulter !

[www.trocl.org](http://www.trocl.org)

Bien sûr le site de la TROCL! Pour les événements à venir, pour consulter les coordonnées des membres de la TROCL, pour des offres d'emploi du milieu communautaire lanauois, pour des documents de référence... et bien plus !

[www.ctroc.org](http://www.ctroc.org)

Le site de la Coalition des tables régionales des organismes communautaires regorge d'informations.

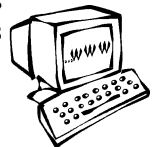


Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière  
 25, rue St-Louis, St-Esprit (Qc)

Téléphone : (450) 839-6085 Télécopieur : (450) 839-6370

Ligne sans frais : 1-866-839-6085

Courriel : trocl@trocl.org - Site WEB : www.trocl.org